

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur ce Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

Produit

VEGA Disruption

Société de Gestion : Vega Investment Managers (Groupe BPCE)

Part (I) EUR - Code ISIN : FR0013299054

Site internet de la Société de Gestion : www.vega-im.com

Appelez le +33 1 58 19 61 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de la Société de Gestion en ce qui concerne ce Document d'Informations Clés.

Vega Investment Managers est agréée en France sous le n°GP 04000045 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'information clés : 28/07/2023.

En quoi consiste ce Produit ?

Type Ce Produit est un OPCVM, qui a la forme juridique d'un Fonds Commun de Placement. Ce Produit est un portefeuille d'instruments financiers que vous détiendrez collectivement avec d'autres investisseurs et qui sera géré conformément à ses objectifs.

Durée Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique prévue. Cependant, ce Produit peut être dissous ou fusionné, dans ce cas vous seriez informé par tout moyen approprié prévu par la réglementation.

Objectifs

- L'objectif de gestion du Produit consiste à réaliser une performance supérieure à l'indicateur de référence MSCI World DNR sur une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans en investissant dans des parts et/ou actions d'OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement exposés directement ou indirectement aux thèmes / secteurs concernés par les phénomènes de disruption ou encore des actions de sociétés qui instaurent ou bénéficient - totalement ou partiellement - de modèles économiques disruptifs. Pour cela, le Produit sélectionne, dans tous les secteurs économiques, des fonds d'actions internationales dans toutes les zones géographiques (y compris pays émergents) et des actions européennes et américaines.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- L'Indice de Référence peut servir à déterminer la commission de surperformance qui pourra être prélevée.
- La disruption est un produit, un service, une idée, innovant qui a pour effet de créer un nouveau marché, ou de transformer un marché existant, avec pour bénéfices pour le consommateur d'être moins cher, plus simple, plus accessible, ou encore plus rapide. Dans une logique investisseur, la disruption est le résultat d'une stratégie innovante qui a pour objectif de générer plus de croissance du chiffre d'affaires et plus de profit. Le processus de sélection applique la vision du comité d'allocation de VEGA Investment Managers qui détermine le scénario stratégique et les thèmes d'investissement de long terme, l'univers en résultant est ensuite analysé sous l'angle du filtre de la disruption afin de sélectionner :
 - des fonds « disruption » (les gérants sont des spécialistes de la disruption sur tous secteurs économique), des fonds thématiques (intervenant sur des thèmes considérés comme étant à l'origine et/ou bénéficiaires des tendances disruptives), des fonds sectoriels spécifiques (exposés aux secteurs de l'économie se comportant positivement face aux innovations disruptives) ;
 - des lignes actions en direct : des valeurs « disruptives » (des entreprises qui ont d'ores et déjà été le fer de lance d'innovations disruptives et qui sont à même de maintenir leurs avantages dans la durée), des valeurs « mutantes » (des entreprises dont le positionnement leur procure d'ores et déjà un avantage compétitif mais qui évoluent pour maintenir leur positionnement dans un cadre disruptif), des valeurs « sanctuarisées » (des valeurs dont les avantages compétitifs sont tellement importants qu'elles vont garder leur positionnement discriminant dans l'environnement disruptif).
- Le Produit relève de la classification Actions internationales.
- Le portefeuille du Produit est exposé entre 80% et 110% en actions des pays de l'OCDE et des pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net, et jusqu'à 20% en produits monétaires. Le Produit peut être exposé jusqu'à 110% de l'actif net au risque de change. Le portefeuille est investi à :
 - plus de 50% de l'actif net au travers de parts et/ou actions d'OPCVM, FIA ou Fonds d'investissement des pays de l'OCDE et des pays émergents,
 - 50% maximum de l'actif net en actions des pays de l'OCDE, de grandes et moyennes capitalisations et, accessoirement, de petites capitalisations,
 - 5% maximum en valeurs cotées sur les marchés européens et exposées à un risque pays émergents.
- Le Produit peut également intervenir sur des instruments financiers à terme dans la limite de 100% de l'actif net.
- Le Produit capitalise ses revenus.
- **Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.**

Investisseurs de détail visés Ce produit est destiné à des investisseurs de détail [ne disposant d'aucune connaissance particulière] des marchés et produits financiers et qui peuvent supporter une perte en capital partielle ou totale de leur investissement. Ce produit convient à tous souscripteurs recherchant un accroissement de leur capital au travers d'une exposition aux marchés actions avec un horizon de placement de 5 ans.

Informations complémentaires

- **Dépositaire** : CACEIS Bank
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.vega-im.com.
- **Fiscalité** : Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de ce Produit peuvent être soumis à taxation. Vous pouvez vous renseigner à ce sujet auprès de la personne qui vous a conseillé ou vendu ce Produit.
- **La valeur liquidative** est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessous et sur son site internet www.vega-im.com.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du Produit sont disponibles en français auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Vega Investment Managers – 115 rue Montmartre 75002, Paris ou à l'adresse électronique suivante : service-clients@vega-im.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez ce Produit pendant 5 années.
Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre une partie ou la totalité de votre investissement.

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques importants du Produit non pris en compte dans le calcul du SRI : risque de liquidité, risque de contrepartie, risques liés aux Impacts des techniques de gestion utilisées.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Si la devise du Produit est identique à la devise dans laquelle vous avez acheté ce Produit, vous ne serez pas concerné par ce risque de change.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit combinée à celle de l'Indice de Référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 années		Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 5 années
Les exemples sont réalisés sur la base d'un investissement de : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 170 EUR	2 330 EUR
	Rendement annuel moyen	-78,3%	-25,3%
Défavorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 640 EUR	7 220 EUR
	Rendement annuel moyen	-33,6%	-6,3%
Intermédiaire (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 960 EUR	15 330 EUR
	Rendement annuel moyen	9,6%	8,9%
Favorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 490 EUR	19 410 EUR
	Rendement annuel moyen	44,9%	14,2%

(*) Les scénarios se sont réalisés pour un investissement (par rapport à l'Indice de Référence : 100% MSCI WORLD DNR) effectué entre 2021 et 2023 pour le scénario défavorable, entre 2013 et 2018 pour le scénario intermédiaire et entre 2016 et 2021 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si Vega Investment Managers n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs de votre Produit sont conservés chez le Dépositaire de votre Produit, CACEIS Bank. En cas d'insolvabilité de Vega Investment Managers, les actifs de votre Produit ne seront pas affectés. Par ailleurs, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'un sous-dépositaire à qui la garde des actifs de votre Produit a pu être déléguée, il existe un risque potentiel de perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

Il existe un dispositif d'indemnisation ou de garantie des investisseurs en cas de défaut du Dépositaire prévu par la loi.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (soit un rendement annuel de 0%) ; Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 10 000 EUR

	Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 5 années
Coûts Totaux	281 EUR	1 190 EUR
Incidence des coûts annuel (*)	2,8%	2,1% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,0% avant déduction des coûts et de 8,9% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne qui vous vend le Produit peut percevoir et qui s'élèvent à 53 EUR maximum. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00% du montant que vous investissez. Ceci est le maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel à votre charge.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a aucun frais de sortie.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement	1,48%	146 EUR
	Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en mars 2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.	
Coûts de transactions	0,21% de la valeur de votre investissement. <i>Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons.</i>	20 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission de surperformance	20,0% de la performance du Produit par rapport à son Indice de Référence 0,15% de la valeur de votre investissement par an. Ce montant est une estimation calculée sur la moyenne des coûts des 5 dernières années. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. Une commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative du Produit, dès lors que sa performance est supérieure à celle de son Indice de Référence.	15 EUR

Combien de temps devez-vous conserver ce Produit et pouvez-vous récupérer votre argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 années

Cette durée correspond à la période pendant laquelle il vous est conseillé de rester investi pour obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de pertes. Cette période est liée à la classe d'actifs de votre Produit, à son objectif de gestion et à sa stratégie d'investissement.

Vous pouvez demander le remboursement de votre Produit tous les jours, toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, vous pourriez recevoir moins que prévu. La durée de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée ni comme une Garantie, ni comme un engagement des performances futures, du rendement de votre Produit et du maintien de son niveau de risque.

Comment pouvez-vous formuler une réclamation ?

Si vous voulez formuler une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ou vendu ce Produit ou sur le Produit lui-même, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse service-clients@vega-im.com ou envoyer un courrier à Vega Investment Managers à l'adresse suivante : Vega Investment Managers – 115 rue Montmartre 75002, Paris.

Autres informations pertinentes

Les performances passées de votre Produit représentées sous forme de graphique pour 3 années sont disponibles via le lien suivant : https://priips.im.natixis.com/past_performance?id=FR0013299054.

Les calculs mensuels des scénarios de performance de votre Produit sont accessibles via le lien suivant : https://priips.im.natixis.com/past_performance_scenario?id=FR0013299054.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.